

Publié le 12 mars 2010

Transports publics : La Tam et la Semitan reconduites

Les Sem exploitantes des réseaux de transports publics de Montpellier et Nantes voient leurs délégations de service public reconduites jusqu'en 2016. Une « reconnaissance » pour le groupe Transdev, qui a mis son expérience au service des deux opérateurs depuis leur création dans les années 70.



L'aventure continue pour la [TaM](#) et la [Semitan](#) ! Après plus de trente ans de bons et loyaux services, les agglomérations de Montpellier et Nantes viennent en effet de reconduire pour sept ans les délégations de service public des deux sociétés d'économie mixte chargées de l'exploitation de leurs réseaux de transports en commun respectifs. Pour le directeur délégué du groupe Transdev, partenaire des deux opérateurs depuis leur création, cette décision marque « la reconnaissance par les collectivités de la capacité de l'économie mixte à exploiter un service par nature déficitaire ».

Étant l'une des seules références du métier à travailler dans l'économie mixte en raison de sa filiation avec la Caisse des Dépôts, Transdev s'est taillé belle place dans le paysage du transport urbain. La société, qui exploite à l'heure actuelle les réseaux de quelque 71 villes françaises, européennes et australiennes a donc apporté à la TaM et à la Semitan sa capacité d'échange d'expériences. Une dynamique qui n'est pas étrangère au déploiement fulgurant des réseaux de tramway des deux villes, un mode de transport pour lequel Transdev est leader mondial. « Ces retours d'expériences nous ont apporté de fortes compétences en matière d'assistance technique qui nous permettent d'être plus efficaces dans la construction des projets », affirme Francis Chaput.

La récente mise en circulation à Montpellier du [premier titre de transport USB](#) est également le fruit d'une réflexion sur la vente à distance lancée par Transdev. « C'est un produit porté par Transdev, et adapté aux attentes locales », résume Francis Chaput. Le système, qui permet le rechargement du titre de transport depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, sera d'ailleurs déployé en juin à Grenoble par l'opérateur de transports en commun, la [Semitag](#), à la demande de l'agglomération. La Semitag a, quant à elle, récemment fait appel à Transdev pour développer un dispositif de post-paiement visant à favoriser le recours aux transports publics en débitant les clients au meilleur tarif en fonction de leur consommation.